MINISTERE DES FINANCES, DE L'ECONOMIE, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale

Outil grille tarifaire

Mode d'emploi à destination des communes

Version du 20 octobre 2021

POLYNESIE FRANÇAISE

I. Contexte

La mise en œuvre du dispositif de solidarité dans le domaine de l'électricité a vocation à réajuster et harmoniser les tarifs de l'électricité sur l'ensemble de la Polynésie française. En compensant les écarts de coûts de production de l'électricité entre les iles, ce dispositif permet de rendre équitable l'accès des usagers au service public d'électricité en Polynésie française.

La mise en œuvre du dispositif étant prévue pour le 1^{er} **janvier 2022**, les communes souhaitant y adhérer doivent impérativement, avant le 1^{er} janvier 2022 :

- 1. Mettre à jour leur grille tarifaire et l'adopter en conseil municipal (l'objet de ce mode d'emploi) ;
- 2. Délibérer pour signer la convention d'adhésion au dispositif de solidarité et envoyer la convention signée originale au Service Des Energies.

Ce guide a ainsi vocation à vous accompagner dans la mise à jour de votre grille tarifaire.

Contact :

Il vous est possible d'être accompagné pour l'élaboration de votre grille tarifaire. Pour cela, nous vous invitons à prendre attache avec les contacts référents :

- Contact référent pour les archipels des Tuamotus-Gambier : Service Des Energies
- Contact référent pour les autres archipels : Ministère en charge de l'énergie

Service Des Energies

13, Avenue Pouvana'a a Oopa

B.P. 3829 – 98713 Papeete

Jimmy GARDAN – 40 50 50 98

Ministère en charge de l'énergie

24, avenue Dupetit-Thouars Tarahoi

B.P. 2551 - 98713 Papeete

Olivier DELESTRE - 40 47 83 90

Les conventions d'adhésion au dispositif de solidarité originales devront TOUTES être envoyées au Service Des Energies.

II. Présentation de l'outil grille tarifaire

L'outil de grille tarifaire est un fichier EXCEL constitué de deux onglets :

	Prix moyen du service	publique considéré =	33,921	F CFP/kWh		Energie consommée (k¥h/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)	Part du CA
					Petits consommateurs	14 848	269 660	25,0%
					Classique basse tensio	15 182	448 870	41,6%
	Prix de référence	pris par Arrêté CM =	30,014	F CFP/kWh	Movenne tension	489	8 955	0.8%
					Prénaiement	1293	37.072	3.4%
		Ecart =	13,0%		Autros tarifs énercie	-	0.012	0.0%
					Abaaaaaa		214 529	29.1%
					Abonnement	21,012	314 320	23,1/.
DA PT ENERGIE					Iotal	31012	1073005	1007.
ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/k₩h)	Energie vendue (k¥h/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)	Procédure d'utili	sation :		
	Petits consommateurs usages domestiques				1) Remplir toutes le	s cellules dont le fond	est bleu ·	
P0	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	17,0	13 890	236 130	- la colonne "Tarifs H	T", au besoin aiouter des t	arifs dans "Autres tarifs"	
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	35,0	958	33 530	(ATTENTION : ces tarifs	sont exprimés en hors tax	es, donc sans la contributi	on de solidarité,
	Classique basse tension				TVA, la taxe municipale	e, etc.)		
P2	Usages domestiques 1ère tranche	20,0	5 900	118 000	- la colonne "Energie ve	endue" / "Puissance souse	orite"	
P3	Usages domestiques 2ème tranche	23,0	1236	28 4 28	- cellule H2 : nom du ré	iseau		
P4	Eclairage public	37,0	6 150	227 550	- cellules C51:55 à F5	51:55 : éventuelles observ	vations de la commune	
P5	Usage professionnel	39,5	1896	74 892				
	Moyenne tension				21 Lire le prix moyen de l'électricité :			
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	20,0	324	6 480	Suivant les données sa	iisies à l'étape 1, le prix moy	ven de l'électricité est calcu	ulé dans la cellule
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	15,0	165	2475	EZ.			
	Prépaiement				2011/2/0-1-0-0			
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054	Si veririer la confor	mite du prix moyen av	ec i obligation de 20%	EC) de la Sure de
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	30,5	684	20 862	Pour satisfaire au criter	e prix du disposidi, la valeu	il de la cellule Loan (cellule	LO) doit ette de
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	40,5	152	6156	20,0% au maximum.			
	Autrestariis				=> Si écart inférieur ou	égal à 20,0% : conforme		
				-	=> Si écart supérieur à 2	20,0% : ajuster les tarifs en	conséquence (étape 1)	
				-				
PART ABONNEMENT					•			
ID Tarifs	Abonnement	Tarifs HT (F CFP/kVA)	Total puissance souscrite (k∀A)	Chiffre d'affaires (F CFP)				
	Petit consommateur (<3,3kVA)	263	166	43 658		Ongle	et 1	
	Classique - usage domestique	445	86	38 270				
	Classique - usage professionnel et éclairage public	400	50,0	20 000	_			
	Moyenne tension jusquà 200 kVA sousorit	1672	125	209 000		Ongle	et 2	
	Moyenne tension au dessus de 200 kVA souscrit	1355		-				
Grille	e tarifaire Simulation tarifaire 1 u	sager (;

- Le 1^{er} onglet **(Grille tarifaire** » permet de <u>fixer la grille tarifaire communale ;</u>
- Le 2^{ème} onglet « **Simulation tarifaire 1 usager** » permet <u>de simuler une facture d'électricité</u> <u>pour un usager</u> de la commune avec la grille tarifaire choisie en onglet 1.

Note : Seul l'onglet « grille tarifaire » doit impérativement être complété d'ici le 1^{er} janvier, le second onglet « Simulation tarifaire 1 usager » n'est là qu'à titre indicatif pour vous permettre d'évaluer l'impact de votre grille tarifaire sur les usagers de la commune.

III. Méthodologie pour obtenir une grille tarifaire conforme

A. <u>Compléter la grille tarifaire communale</u>

Pour compléter la grille tarifaire, il faut se rendre dans l'onglet 1 « Grille tarifaire » et compléter les colonne D et E encadrée en rouge dans l'image ci-dessous :

PART ENERGIE		Colonne D1	Colonne E1	
ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/k₩h)	Energie vendue (k₩h/an)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petits consommateurs usages domestiques			
P0	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	17,0	13 890	236 130
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	35,0	958	33 530
	Classique basse tension			
P2	Usages domestiques 1ère tranche	20,0	5 900	118 000
P3	Usages domestiques 2ème tranche	23,0	1236	28 4 28
P4	Eclairage public	37,0	6 150	227 550
P5	Usage professionnel	39,5	1896	74 892
	Moyenne tension			
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	20,0	324	6 480
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	15,0	165	2475
	Prépaiement			
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	30,5	684	20 862
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	40,5	152	6 156
	Autres tarifs			
				-
				-
				-
				-
				-

PART ABONNEMENT		Colonne D2	Colonne E2	
ID Tarifs	Abonnement	Tarifs HT (F CFP/kVA)	Total puissance souscrite (kVA)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petit consommateur (<3,3kVA)	263	166	43 658
	Classique – usage domestique	445	86	38 2 7 0
	Classique - usage professionnel et éclairage public	400	50,0	20 000
	Moyenne tension jusquà 200 kVA souscrit	1672	125	209 000
	Moyenne tension au dessus de 200 kVA souscrit	1355		-
		Colonne D3	Colonne E3	
ID Tarifs	Autres types d'abonnement	Tarifs unitaires HT (F CFP/unité)	Nombre d'abonnés (unitaire)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Location de compteur	120	30	3600
				-
				-

Les chiffres renseignés dans l'image ci-dessus sont indiqués <u>à titre d'exemple</u> en se basant sur la grille tarifaire actuelle de la concession Tahiti Nord. <u>Seules les cellules colorées en bleu peuvent être</u> <u>modifiées.</u>

Colonne D :

Il s'agit du tarif <u>hors taxe</u> que la commune souhaite appliquer à ses usagers :

- L'énergie consommée : prix facturé à l'usager par kWh consommé (pour 1 kWh consommé)
 → Part énergie (colonne D1) ;
- La puissance souscrite : prix facturé à l'usager par kVA souscrit (pour 1 kVA souscrit) → Part abonnement (colonne D2);
- La location d'un compteur : prix facturé à l'usager par compteur loué (pour 1 compteur loué) → ID Tarifs (colonne D3).

Point d'attention : Seules les communes effectuant de la location de compteur aux usagers doivent compléter la colonne D3. En effet, la location de compteur n'est pas nécessaire dès lors qu'il y a un tarif d'abonnement.

Colonne E :

- 1. Energie vendue (kWh/an) : Quantité d'énergie consommée <u>par tous les usagers de la commune</u> <u>ayant souscrit à ce type de contrat, et ce, pour les douze derniers mois facturés</u>
 - Dans l'exemple ci-dessus, les usagers ayant souscrit un contrat de type « petits consommateurs » de la commune ont consommé au total 13 890kWh en tranche PO tandis que l'éclairage public a consommé au total 6 150kWh sur les 12 derniers mois.
- 2. Total puissance souscrite (kVA) : Puissance totale souscrite par les usagers de la commune par type d'abonnement
 - Dans l'exemple ci-dessus, les usagers de la commune ayant une puissance souscrite inférieure à 3.3kVA représentent une puissance totale de 166 kVA.
- 3. Nombre d'abonnés (unitaire) : Nombre d'usagers ayant loué un compteur sur les 12 derniers mois

B. <u>Vérifier que la grille tarifaire adoptée est conforme</u>

Dans l'onglet 1 « Grille tarifaire », l'encadré vert en haut (cellules $B2 \rightarrow F7$) permet de vérifier si la grille tarifaire est conforme à la Loi du Pays n°2021-5 du 28 janvier 2021 relative à l'institution d'un dispositif de solidarité dans le domaine de l'électricité. En effet, <u>les communes</u> sont libres de fixer leur grille tarifaire tant que le prix moyen du service public de la commune en question ne diffère pas à la hausse ou à la baisse de plus de 20% par rapport au prix de référence fixé par l'arrêté n°1430 CM du 30 juillet 2021.

Exemple 1 : conforme

Dans l'exemple ci-dessous, la grille tarifaire adoptée par la commune permet d'avoir un prix moyen de 33.921 F CFP/kWh. Cela correspond à un écart de 13% par rapport au prix de référence fixé par le conseil des ministres. La grille tarifaire est donc conforme car l'écart est inférieur à 20%.

Prix moyen du service public o	Prix moyen du service public considéré =		F CFP/kWh
Prix de référence pris par A	rrêté CM =	30,014	F CFP/kWh
	Ecart =	13,0%	

PART ENERGIE Tarifs HT Energie vendue Chiffre d'affaires ID Tarifs Catégorie (F CFP/k₩h) (F CFP) (k₩h/an) Petits consommateurs usages domestiques P0 17,0 13 890 236 130 1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois P1 33 530 2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois 35,0 958 Classique basse tension P2 20,0 5 900 118 000 Usages domestiques 1ère tranche P3 Usages domestiques 2ème tranche 23,0 1236 28 4 28 P4 37,0 6 150 227 550 Eclairage public P5 39,5 74 892 1896 Usage professionnel Moyenne tension P6 Tarif jour (7h à 20h59) 20,0 324 6480 2475 P7 165 Tarif nuit (21h à 6h59) 15,0 Prépaiement 10 054 P8 22 457 Puissance souscrite <= 2,2 kVA P9 Puissance souscrite <= 3,3 kVA 30,5 684 20 862 Puissance souscrite >= 3,3 kVA P10 40,5 152 6 156 Autres tarifs _ -

PART ABONNEMENT

ID Tarifs Abonnement		Tarifs HT (F CFP/kVA)	Total puissance souscrite (kVA)	Chiffre d'affaires (F CFP)
Petit consommateur (<3,3kVA)		263	166	43 658
Classique - usage domestique		445	86	38 2 7 0
Classique - usage professionnel et éclair public	age	400	50,0	20 000
Moyenne tension jusquà 200 kVA sousor	it	1672	125	209 000
Moyenne tension au dessus de 200 kVA souscrit		1355		-

Exemple 2 : non conforme

Dans les deux exemples ci-dessous, la grille tarifaire adoptée engendre un prix moyen du service public présentant un écart supérieur à 20% par rapport au prix de référence. La grille tarifaire n'est donc pas conforme et doit être modifiée pour que l'écart soit réduit.

Prix moyen du service publ	lic considéré =	36,652	F CFP/kWh
Prix de référence pris pa	ar Arrêté CM =	30,014	F CFP/kWh
	Ecart =	22,1%	

PART ENERGIE				
ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/k₩h)	Energie vendue (k∀hłan)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petits consommateurs usages domestiques			
PO	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	22,0	13 890	305 580
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	35,0	958	33 530
	Classique basse tension			
P2	Usages domestiques 1ère tranche	23,0	5 900	135 700
P3	Usages domestiques 2ème tranche	23,0	1236	28 428
P4	Eclairage public	35,0	6 150	215 250
P5	Usage professionnel	45,0	1896	85 320
	Moyenne tension			
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	25,0	324	8 100
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	15,0	165	2475
	Prépaiement			
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	30,5	684	20 862
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	40,5	152	6156
	Autres tarifs			
				-
				-
				-
				-
				-

Exemple 3 : non conforme

Prix moyen du service pu	blic considéré =	23,369	F CFP/kWh
Prix de référence pris	par Arrêté CM =	30,014	F CFP/kWh
	Ecart =	-22,1%	

PART ENERGIE				
ID Tarifs	Catégorie	Tarifs HT (F CFP/k₩h)	Energie vendue (k¥hłan)	Chiffre d'affaires (F CFP)
	Petits consommateurs usages domestiques			
PO	1ère tranche de 0 à 240 kWh/mois	10,0	13 890	138 900
P1	2ème tranche au dessus de 240 kWh/mois	20,0	958	19 160
	Classique basse tension			
P2	Usages domestiques 1ère tranche	15,0	5 900	88 500
P3	Usages domestiques 2ème tranche	20,0	1236	24 720
P4	Eclairage public	10,0	6 150	61500
P5	Usage professionnel	30,0	1896	56 880
	Moyenne tension			
P6	Tarif jour (7h à 20h59)	15,0	324	4 860
P7	Tarif nuit (21h à 6h59)	12,0	165	1980
	Prépaiement			
P8	Puissance souscrite <= 2,2 kVA	22	457	10 054
P9	Puissance souscrite <= 3,3 kVA	26	684	17 784
P10	Puissance souscrite >= 3,3 kVA	30	152	4 560
	Autres tarifs			
				-
				-
				-
				-
				-

IV. Simuler à titre indicatif une facture d'électricité pour un usager de la commune

Une fois la grille tarifaire complétée, il vous est possible de simuler à titre indicatif une facture d'électricité pour voir l'impact de la grille tarifaire adoptée sur l'usager.

Section client						
Tarifs	Petit consommateur		Type d'usager			
	Facture mensuelle			Entrer la p	uissance souscrite par	
Puissance souscrite (kVA)			_	ľ	usager (kVA)	
Energie facturée		kWh				
Frais énergie	-	FCFP		Entrer so	consommation	
Frais d'abonnement	-	FCFP				
Total énergie (frais d'abonnement		ECED	energefique sur le derr		sur le dernier mois	
+ consommation)	-	FUPP			kWh)	
	Autres		Valeu	r unitaire		
Taxe municipale	-	FCFP	4	CFP/kWh	Entrer le montant de	
Contribution de solidarité	-	FCFP	6,3	FCFP/kWh	la taxe communale	
TVA	-	FCFP	5%			
Total autres	-	FCFP	_			
Total facture TTC	-	FCFP				
Prix moyen de l'électricité client	#DIV/0!	FCFP/kWh			J	
	Section à remplir		7			

Pour visualiser l'impact de la grille tarifaire déterminée, il suffit de :

• Sélectionner un type d'usager :

S	ection client			
Tarifs	Tarifs Petit consommateur			oisir
	Petit consommateur Classique - usage domestique Eclairage public		C	
	Usage professionnel Movenne tension			
Puissance souscrite (kVA)	Prépaiement < 2,2kVA Prépaiement < 3,3kVA			
Energie facturée	Prépaiement > 3,3kVA	/h		
Frais énergie	2 584	FCFP		
Frais d'abonnement	868	FCFP		
Total énergie (frais d'abonnement	t 3 452 FCFP			
+ consommation)				
	Autros		Valo	ur unitairo
Taxo municipalo	Addes	ECER	Valet	
Contribution de solidarité	608	FCFP	63	ECEP/kWh
TVA	8	FCFP	5%	T CIT / KWII
Total autres	1 224	FCFP		1
Total facture TTC	4 676	FCFP		
Prix moyen de l'électricité client	30,760	FCFP/kWh		
	Section a remplir			

- Compléter la puissance souscrite par l'usager (kVA) ;
- Compléter la quantité d'énergie consommée sur le dernier mois (kWh) ;
- Compléter la valeur de la taxe communale (FCFP/kWh). Par défaut, la taxe communale est fixée à 4 FCFP/kWh.

Exemple : Pour un usager présentant les caractéristiques suivantes :

- L'usager a choisi un abonnement de type « Petit consommateur »,
- L'usager a souscrit à une puissance de 3.3kVA,
- L'usager a consommé 152 kWh sur le dernier mois,
- La commune a fixé sa taxe communale à 4 FCFP/kWh

Section client			
Tarifs	Petit consommateur		

	Facture mensue	elle				
Puissance souscrite (kVA)	3,3					
Energie facturée		152,0	kWh			
Frais énergie		2 584	FCFP			
Frais d'abonnement		868	FCFP			
Total énergie (frais d'abonnement		2.452	ECED.			
+ consommation)		3 452	FUPP			
Autres			Valeur unitaire			
Taxe municipale		608	FCFP	4	FCFP/kWh	
Contribution de solidarité		608	FCFP	6,3	FCFP/kWh	
TVA		8	FCFP	5%		
Total autres		1 224	FCFP			
				P	rix navé	par l'usage
Total facture TTC		4 676	FCFP			pai i usuge
Prix moyen de l'électricité client		30,760	FCFP/kWh			
	Section à remplir					

Note : Pour rappel, seule la complétude de l'onglet « Grille tarifaire » est essentielle pour adhérer au dispositif, cet outil de simulation ne vous sert qu'à évaluer l'impact de la grille tarifaire sur vos usagers.

Fin du mode d'emploi